Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Prestation Invalidité Décès / Assurance / Demis frères

Par Lourmel1994

Bonjour,

Je vais essayer de faire simple.

Ma mère est décédée en 2006, elle a quitté le domicile peu avant mes 4 ans donc en 1999.

J'ai également 2 demis frères et 1 demie soeur avec lesquels je n'ai pas de contact depuis une dizaine d'année.

J'ai reçu un courrier de la MGEN concernant les prestations invalidité décès de ma mère en février 2021 soit 15 ans après le décès de ma mère.

J'ai répondu au courrier avec ma pièce d'identité / leurs documents / RIB.

Ils m'informent que cela ne leur suffit pas mais qu'il faut un acte notarial stipulant le nom de mes frères et soeurs, document que je ne possède pas.

J'appelle une seconde fois en exposant la situation, la conseillère au téléphone m'annonce qu'un acte de naissance peut faire office de preuve de mon lien de parenté si je souhaitais me désolidariser du reste de la descendance.

Seulement, après avoir envoyé tous les documents + acte de naissance, la MGEN ne répond à aucun des mails.

Que puis-je faire ? Ils ont mis 16 ans à s'apercevoir qu'il y avait un descendant et maintenant ils font tout pour garder la "somme".

Merci de m'avoir lu,

Excellente journée à vous,